

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE L'ÉGLISE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les activités organisées sous l'égide de l'esprit sainf sont prioritaires.

Toutes autres manifestations, activités et réunions organisées à l'église Saint-François requièrent l'autorisation préalable du Conseil Cantonal de Service Communautaire de l'esprit sainf (CCSC de l'esprit sainf) et celle du secrétariat général de la direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, en charge des cultes et des temples, de la ville de Lausanne, en application de l'article 22 de la loi sur les relations entre l'État et les Églises reconnues de droit public.

Le CCSC de l'esprit sainf et la ville de Lausanne délèguent leur autorité au pasteur responsable de l'esprit sainf et à la coordinatrice de Saint-François pour toutes les demandes conformes au présent règlement. La gestion de l'agenda de l'église Saint-François est confiée au pasteur responsable de l'esprit sainf.

Toutes les demandes qui émargent au règlement doivent être portées à l'ordre du jour d'une séance dudit Conseil en vue d'une décision.

Une fois la validation de l'accueil d'un projet par le pasteur responsable de l'esprit sainf ou le cas échéant par le CCSC de l'esprit sainf, le pilotage du processus d'administration, de coordination et de réalisation est confié à la coordinatrice de Saint-François.

DISPONIBILITÉ ET HORAIRES

Les lundis, l'église est réservée pour les cours d'orgue de la HEMU Lausanne.

Du mardi au vendredi, deux plages de silence sont réservées chaque jour de 12h30 à 13h30 et de 17h00 à 17h45. L'église est accessible dès 19h00, après l'office du soir.

Les samedis, l'église n'accueille pas d'événement. Ce jour est réservé au culte et concert de l'esprit sainf.

Les dimanches, l'église est disponible en fonction de l'usage prioritaire de la paroisse de Saint-François - Saint-Jacques.

L'église n'accueille pas d'événement lors du weekend de l'Ascension, du weekend de Pentecôte, lors de la Semaine sainte pendant le Jeûne fédéral et pendant les semaines 51, 52 et 1.

CONDITIONS D'UTILISATION

- DURÉE ET FRÉQUENCE**

La durée règlementaire d'une réservation de l'église dédiée à une manifestation est de trois jours (événement et répétition compris).

Lorsqu'un événement nécessite le montage d'une estrade, celle-ci ne peut être dressée plus de trois jours de suite, de même pour l'éclairage additionnel.

Des dérogations peuvent être adressées au CCSC de l'esprit sainf qui statuera.

Lorsqu'un événement a lieu deux jours consécutivement, les éventuels rangements indispensables à l'usage cultuel de l'église sont à la charge de l'organisateur.

Un intervalle de dix jours est appliqué entre deux événements nécessitant d'importants aménagements et/ou plusieurs répétitions. Pour des événements moins contraignants, le délai peut être plus court.

- **JAUGE**

La jauge maximale de spectateurs est de 540 personnes, chanteurs et musiciens compris. La capacité d'accueil des bancs est de 252 places. La répartition des bancs est inamovible. Des chaises peuvent être ajoutées pour atteindre la jauge souhaitée (voir point « chaises »).

Les concerts organisés avec un orchestre, peuvent impliquer la présence maximale de 35 musiciens. Lors de l'organisation d'un concert de plus de 25 musiciens, l'organisateur doit prendre contact avec la coordinatrice de Saint-François pour envisager s'il est réalisable.

Le nombre de musiciens doit être mis en perspective avec le nombre de chanteurs et donc la grandeur de l'estrade. Plus l'espace dédié à l'orchestre est grand, plus cela impactera à la baisse la place disponible pour l'aménagement et l'accueil de spectateurs dans la nef. Plus l'espace dédié à l'orchestre est grand, plus l'éclairage de la scène sera complexe.

Les concerts avec plus de 25 musiciens ne peuvent être validés dans l'agenda de l'église sans une rencontre préalable qui réunit la coordinatrice de Saint-François, les responsables du chœur et le régisseur de l'OCL.

- **CHAISES, ESTRADES, ECLAIRAGE ADDITIONNEL, INSTRUMENTS**

Chaises :

L'Association des amis de l'esprit sainf est propriétaire de 210 chaises additionnelles (et 420 clips de fixation) qu'elle met en location pour les événements se déroulant exclusivement dans l'église Saint-François selon les besoins du locataire.

Estrades :

L'association des amis de l'esprit sainf est propriétaire des estrades qu'elle met en location pour les événements se déroulant exclusivement dans l'église Saint-François.

(21 plateaux de 2mx1m, 6 plateaux de 1mx1m / Pieds des 100cm, 80cm, 60cm, 40cm, 20cm)

Éclairage additionnel :

La coordinatrice peut fournir à l'organisateur, les coordonnées d'un mandataire qui a l'habitude de travailler à Saint-François.

Piano :

L'Association des amis de l'esprit sainf met un piano (Bösendorfer impérial) en location pour les événements se déroulant exclusivement dans l'église Saint-François.

Orgues :

Quatre orgues peuvent être loués à Saint-François. Le grand orgue, l'orgue italien, l'orgue espagnole et l'orgue coffre.

Plus de renseignements sur les orgues sur <https://organopole.com/> et tarifs de locations ci-dessous.

- **AMÉNAGEMENT ET RANGEMENT**

L'aménagement de l'église pour des activités culturelles est soumis aux normes de sécurité en vigueur dans les salles de concert. Un plan ECA de l'église précisant les normes à respecter sera transmis à l'organisateur.

L'esprit saint peut fournir au locataire plusieurs plans de montage de l'estrade et de disposition des chaises. L'aménagement se fait selon l'horaire précisé par l'esprit saint en fonction de l'utilisation de l'église et de la disponibilité du concierge. L'organisateur doit impérativement fournir la main d'œuvre pour le montage et le démontage de l'estrade (minimum 1 personne). Le concierge doit être présent lors du montage et démontage. Le nombre d'heures de conciergerie facturées au locataire variera selon la taille de la scène et sa complexité.

- **DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

Les questions liées à la police du commerce sont de la responsabilité de l'organisateur.

La gestion de la billetterie est de la responsabilité de l'organisateur. Nous recommandons de travailler avec monbillet.ch qui a l'habitude du lieu. En cas d'événement numéroté, la numérotation des places est à la charge de l'organisateur.

- **TARIFS**

L'église est mise à disposition selon les modalités convenues entre le locataire et la coordinatrice de Saint-François.

Les besoins de l'organisateur sont définis lors d'une séance commune ad hoc.

La présence du concierge est obligatoire lors des répétitions et des événements.

Les frais administratifs, de coordination, de conciergerie et la location du matériel sont à la charge de l'organisateur, selon les tarifs ci-dessous.

Le forfait d'engagement du concierge comprend sa présence 30 minutes avant et après l'événement. Tout engagement supplémentaire se compte en heure (montage de l'estrade, mise en place des chaises supplémentaire, etc.).

Les frais administratifs, de coordination, de conciergerie sont dus à la Ville de Lausanne qui les facture à l'organisateur dans les 3 mois qui suivent l'événement.

Les frais de location du matériel sont dus selon les contrats établis avec la coordinatrice de Saint-François.

Tarifs ci-dessous.

- **DOMMAGE A LA PROPRIETE**

Les dommages causés par l'organisateur aux biens loués, quelle que soit leur nature, feront l'objet d'un constat écrit. Les réparations seront effectuées la Ville de Lausanne, ou par une entreprise extérieure mandatée, aux frais de l'organisateur.

- **CONDITIONS D'ANNULATION**

En cas d'annulation par l'organisateur moins de deux mois avant l'événement, les frais d'administration restent dus.

- **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Il n'y a ni toilettes, ni loge, ni vestiaire à disposition des utilisateurs à Saint-François. La sacristie de l'église est un lieu uniquement dévolu au service de la mission culturelle de Saint-François. Sur demande du locataire, les affiches et flyers en lien avec l'événement organisé à Saint-François pourront être déposés en fonction de la disponibilité des supports.

Les informations de communication liées à l'événement des organisateurs pourront figurer dans le programme web et papier de l'esprit sainf. Ces éléments sont à transmettre à la coordinatrice de Saint-François.

Le tractage de flyers est possible uniquement à la sortie d'un événement (interdiction de tracter avant).

		Entrées gratuites	
		Sociétés locales (Lausanne)	Autres sociétés
LOCATION EGLISE			
	Coût location de l'église (concert)	CHF 65.- / jour d'utilisation	CHF 100.- / jour d'utilisation
	Coût location de l'église (répétition)	CHF 65.- / jour d'utilisation	
FRAIS ADMINISTRATIFS ET COORDINATION			
	Frais administratifs et de coordination de base (dès ouverture du dossier)	CHF 200.-	
FRAIS AMENAGEMENT ET RÉGIE			
	Cout horaire montage et aménagement	CHF 34 / heure	
	Forfait présence (concert et répétition)	CHF 61,45 / jour de présence	
	Nettoyage supplémentaire (si nécessaire)	Selon facture	
LOCATION CHAISES			
	Cout location par chaise (concert)	CHF 4.- / jour d'utilisation	CHF 4.- / jour d'utilisation
LOCATION PRATICABLES			
	Cout location par plateau (concert)	CHF 15.- / jour d'utilisation	CHF 15.- / jour d'utilisation
	Cout location par plateau (répétition)	CHF 0.-	CHF 0.-
LOCATION PIANO			
	Cout utilisation piano (concert)	CHF 300.- pour un jour d'utilisation CHF 200.- / jour d'utilisation dès 2 jours	
	Cout utilisation piano (répétition)	CHF 100.- / jour d'utilisation	
	Accordage (si nécessaire)	Selon facture accordeur	
LOCATION ECLAIRAGE			
	Forfait location un concert et une répétition	CHF 200.-	
	Forfait location deux concert et une répétition	CHF 300.-	
	Coût location répétition supplémentaire	CHF 50.-	
LOCATION ORGUE(S) sauf orgue coffre			
	Cout utilisation grand orgue (concert et répétition)	CHF 50.- / jour d'utilisation	
	Cout utilisation orgue italien (concert et répétition)	CHF 50.- / jour d'utilisation	
	Cout utilisation orgue espagnol (concert et répétition)	CHF 50.- / jour d'utilisation	
	Accordage (si nécessaire)	Selon facture accordeur	
LOCATION ORGUE COFFRE			
	Cout utilisation orgue coffre (concert)	CHF 300.- pour un jour d'utilisation CHF 200.- / jour d'utilisation dès 2 jours	
	Cout utilisation orgue coffre (répétition)	CHF 100.- / jour d'utilisation	
	Accordage (si nécessaire)	CHF 200.-	

		Entrées payantes	
		Sociétés locales (Lausanne)	Autres sociétés
LOCATION EGLISE			
	Coût location de l'église (concert)	CHF 350.- / jour d'utilisation	CHF 550.- / jour d'utilisation
	Coût location de l'église (répétition)	CHF 65.- / jour d'utilisation	
FRAIS ADMINISTRATIFS			
	Frais administratifs et coordination de base (dès ouverture du dossier)	CHF 400.-	
FRAIS AMENAGEMENT ET RÉGIE			
	Cout horaire montage et aménagement	CHF 34 / heure	
	Forfait présence (concert et répétition)	CHF 61,45 / jour de présence	
	Nettoyage supplémentaire (si nécessaire)	Selon facture	
LOCATION CHAISES			
	Cout location par chaise (concert)	CHF 4.- / jour d'utilisation	CHF 4.- / jour d'utilisation
LOCATION ESTRADE			
	Cout location par plateau (concert)	CHF 30.- / jour d'utilisation	CHF 30.- / jour d'utilisation
	Cout location par plateau (répétition)	CHF 15.- / jour d'utilisation	CHF 15.- / jour d'utilisation
LOCATION PIANO			
	Cout utilisation piano (concert)	CHF 300.- pour un jour d'utilisation CHF 200.- / jour d'utilisation dès 2 jours	
	Cout utilisation piano (répétition)	CHF 100.- / jour d'utilisation	
	Accordage (si nécessaire)	Selon facture accordeur	
LOCATION ECLAIRAGE			
	Forfait location un concert et une répétition	CHF 350.-	
	Forfait location deux concert et une répétition	CHF 500.-	
	Coût location répétition supplémentaire	CHF 50.-	
LOCATION ORGUE(S) sauf orgue coffre			
	Cout utilisation grand orgue (concert et répétition)	CHF 50.- / jour d'utilisation	
	Cout utilisation orgue italien (concert et répétition)	CHF 50.- / jour d'utilisation	
	Cout utilisation orgue espagnol (concert et répétition)	CHF 50.- / jour d'utilisation	
	Accordage (si nécessaire)	Selon facture accordeur	
LOCATION ORGUE COFFRE			
	Cout utilisation orgue coffre (concert)	CHF 300.- pour un jour d'utilisation CHF 200.- / jour d'utilisation dès 2 jours	
	Cout utilisation orgue coffre (répétition)	CHF 100.- / jour d'utilisation	
	Accordage (si nécessaire)	CHF 200.-	